

Section Sportive Régionale  
de Judo  
de La Madeleine

*DOSSIER D'INSCRIPTION 2009*

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments permettant d'inscrire votre enfant dans cette structure qui accueille une trentaine d'élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> où les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant de pratiquer le judo chaque jour de 16h00 à 17h30. Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le collège Flandre ou directement la personne responsable.

Collège FLANDRE  
64 bis rue des Gantois  
59110 La Madeleine

**Tél** : 03 20 55 50 22

**Fax** : 03 20 51 20 15



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



# Présentation de la section Objectifs et fonctionnement



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



## OBJECTIFS

### Les objectifs scolaires

Pour tout élève faisant partie de la section, deux objectifs semblent majeurs du point de vue scolaire. Le premier concerne la réussite scolaire. Nous entendons par réussite scolaire le fait que non seulement l'élève obtienne des notes satisfaisantes, mais également qu'il présente un comportement irréprochable.

Le second objectif concerne l'organisation du travail de l'élève. En effet, même si l'emploi du temps des élèves de section bénéficie de quelques aménagements, il reste chargé et chaque élève doit viser à organiser, planifier son travail personnel et profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

### Les objectifs sportifs

Ils sont multiples, et ne doivent pas primer sur les objectifs scolaires. Tout d'abord, l'objectif de la section est d'offrir une formation en judo complémentaire à celle offerte par les clubs. Cette formation se traduit premièrement par un développement et un approfondissement du répertoire technique de tous les élèves. Cette formation se traduit également par une préparation (physique et technico-tactique) aux différents championnats (FFJDA et UNSS).

A cette formation principale s'ajoute une formation complémentaire liée à tout ce qui entoure le judo (arbitrage, gestion de la santé, les blessures éventuelles...etc.). En effet, à différents moments dans l'année, interviennent des arbitres, des kinésithérapeutes qui font part aux élèves des différentes connaissances à intégrer pour un compétiteur.

Enfin, et de manière plus générale, la section sportive judo du collège Flandre a pour vocation de préparer la vie sportive de l'élève après sa scolarité au collège, et cela quels que soient les choix effectués (entrée en Pôle Espoir, ou autre orientation...).

### Les objectifs éducatifs

La section sportive scolaire est une structure faisant entièrement partie du collège, donc du Ministère de l'Education Nationale et à ce titre ses objectifs éducatifs concernent l'instruction, l'éducation et la formation de l'élève. Le professeur responsable de la section est un professeur d'EPS également qualifié dans l'activité judo.

Un autre objectif important concerne la vie du groupe. En effet, l'esprit de groupe au sein de la section est omniprésent, développer les notions d'entraide, de solidarité et de respect envers l'autre sont nécessaires au bon déroulement d'une année scolaire. Il ne faut pas oublier que l'activité judo se déroule selon un code que tout judoka digne de ce nom doit respecter : le code moral du judo. Il est le garant d'une bonne éthique dans l'activité, sur le tatami mais également en dehors, afin que chaque élève véhicule une image positive de son sport.



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



## FONCTIONNEMENT

### Choix des candidatures

Il est effectué par une Commission Mixte composée d'un représentant de l'équipe pédagogique ainsi que le chef d'établissement et de son adjoint.

Ce choix est effectué d'abord au vu des résultats scolaires (notes obtenues et appréciations des professeurs), ensuite seulement sur critères sportifs. Nous rappelons que même si les notes obtenues sont correctes, des appréciations négatives concernant un manque de sérieux ou d'investissement peuvent compromettre une entrée en section. Les questions liées à la motivation, à l'envie de réussir ses études ainsi qu'à la capacité de suivre une scolarité avec sérieux doivent se poser à l'élève ainsi qu'à ses parents.

Après cette première étude des candidatures basée sur le dossier scolaire, l'élève sera convoqué pour des tests spécifiques à l'activité Judo afin d'étudier la candidature du point de vue des critères sportifs. Nous rappelons que tous les élèves de la section judo doivent être licenciés au sein de la FFJDA. Là encore, nous insistons sur le fait que la section sportive régionale de La Madeleine s'inscrit dans la filière d'accession au haut-niveau, ce qui veut donc dire que la formation proposée dans ce type de structures s'adresse à des compétiteurs.

Enfin, un examen médical obligatoire doit être effectué dans les 3 mois précédant la rentrée afin de vérifier si l'état de santé de l'élève est compatible avec une pratique sportive intensive. Ainsi, la candidature d'un élève présentant une contre-indication à la pratique du judo en compétition ne pourra être retenue par la commission. Nous insistons bien sur le fait qu'aucun autre certificat médical en dehors de celui fourni dans le dossier ne peut être pris en compte.

### Maintien de l'élève en Section Sportive

Il dépend du respect ou non des règles stipulées dans le règlement intérieur fourni à l'élève ainsi qu'à sa famille lors des tests Judo, il est important de savoir que des décisions de suspension temporaire, d'exclusion définitive de la section peuvent être prises par le chef d'établissement en cas de fautes graves ou de manquements répétés au règlement intérieur du collège comme celui de la Section Sportive.



# SECTION SPORTIVE REGIONALE **JUDO** COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



## Les dispositifs particuliers à destination des élèves de la section sportive

### L'aménagement de l'emploi du temps

Il ne garantit pas un emploi du temps léger, cet aménagement permet aux élèves de pouvoir pratiquer le judo dans le cadre des cours dispensés par le professeur de la section. Dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie donc qu'il peut y avoir une adaptation des cours de judo en cas d'inaptitude partielle (au même titre que l'EPS).

### Le soutien scolaire

Il est possible que l'élève, durant sa scolarité au collège, rencontre des difficultés. C'est pour ces raisons, que des heures de soutien peuvent être dispensées par les professeurs de mathématiques, de français par exemple.

### La collation

Les élèves bénéficient au moment de la récréation d'un supplément alimentaire offert par le collège (fruits, boisson, gâteaux sucrés...), cela est prévu par l'équipe de restauration.

### Le suivi médical

Les nouveaux élèves, entrant en section sportive judo, doivent obligatoirement subir un examen médical (à la charge financière des parents) dont le bilan est à fournir au collège au courant du mois de juin. A cela s'ajoute un examen médical supplémentaire et qui concerne l'ensemble des élèves de la section (effectué au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre). Ainsi, en collaboration avec l'infirmière et le médecin scolaire du collège, les élèves faisant partie de la section bénéficient d'un suivi médical complet et sérieux, permettant de ne pas mettre en danger la santé de l'élève, ni sa scolarité (fatigue, blessure...).

### La participation aux compétitions

Dans le cadre de la section, les élèves participent à différents tournois (régionaux, interrégionaux, nationaux labellisés...) ainsi qu'aux championnats scolaires (Union Nationale du Sport Scolaire). Cette participation est obligatoire pour les élèves membres de la section.

### Les cours de judo

Ils sont assurés par Grégory De Visscher, professeur d'Education Physique responsable pédagogique de la section sportive et Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> degré de Judo. Le volume horaire d'entraînement hebdomadaire est de heures effectives. A cela s'ajoutent 2 heures dans le cadre de l'Association Sportive du collège Flandre. Soit un total de 8 heures par semaine et qui englobe tous les aspects (formation technique, physique, arbitrage,...etc).

### La section sportive et les différents partenaires

L'élève membre de la section sportive reste licencié dans son club d'origine. La section sportive est rattachée au collège, elle n'est donc pas en concurrence avec les clubs, il s'agit d'un travail en partenariat. La section est financée, en partie par le Conseil Général et gérée administrativement et pédagogiquement par l'Académie de Lille. Elle ne dépend donc pas de la Ligue du Nord-Pas-de-Calais de Judo mais travaille en collaboration avec celle-ci, ainsi que les autres instances sportives de la région (comité départemental, direction régionale de la Jeunesse et des Sports...).



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



## Dossier de candidature

Celui-ci doit comporter :

### Partie Scolaire :

- 1) Les photocopies des 3 bulletins de l'année scolaire précédente ainsi que les bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours
- 2) La fiche de renseignements comportant l'appréciation du chef d'établissement, du professeur d'EPS et les différents renseignements sur le cursus scolaire de l'élève (Imprimé n°1).

### Partie Sportive

La fiche de renseignements concernant le cursus sportif de l'élève (grades, palmarès...) ainsi que les coordonnées des parents, professeurs et président du club (Imprimé n°2).

### IMPORTANT

Si le collège Flandre n'est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer une demande de dérogation à la carte scolaire (qui sera acceptée forcément car justifiée par le fait que votre enfant souhaite entrer dans une section régionale).

3 cas de figure possibles :

- Votre enfant est actuellement en CM2, alors le dossier est à retirer auprès du directeur de son école primaire.
- Votre enfant est actuellement dans un collège public, dans ce cas le dossier est à retirer auprès du secrétariat du collège.
- Votre enfant est actuellement dans un collège privé, attention le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du secrétariat du collège public de votre secteur

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. De Visscher Grégory, responsable de la section sportive régionale de Judo au 06-61-85-75-68*



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



Imprimé n°1 : Renseignements sur la Scolarité de l'élève

Appréciation du chef d'établissement  
faisant apparaître si l'élève est selon lui capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive

Signature :

Appréciation du professeur d'EPS  
faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques de l'élève (coordination, vitesse, rythme d'apprentissage)

Signature :

Renseignements administratifs et scolaires

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Portable : ...../...../...../...../.....

Profession du père : ..... Profession de la mère : .....

Etablissement fréquenté actuellement : .....

Ville : ..... Classe : .....

Langue vivante 1 : ..... LV2 (pour les 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>): Allemand / Espagnol

Régime demandé : externe / demi-pensionnaire

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE LES PHOTOCOPIES DES 3 BULLETINS DE L'ANNEE PRECEDENTE  
AINSI QUE LES BULLETINS DES 2 PREMIERS TRIMESTRE DE L'ANNE EN COURS.



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



Imprimé n°2 : Renseignements Sportifs

<i>Renseignements divers</i>			
Nom et adresse du club où l'élève est licencié			
Grade de l'élève	Nombre d'années de pratique en judo	Nombre d'entraînements par semaine	Poids / Taille

<i>Coordonnées des différents interlocuteurs</i>			
	Nom/Prénom	Adresse	Tél / Portable / Mail
Parents			
Professeurs(s) de club			
Président du club			

<i>Autorisation des parents et du professeur de club (ou du président)</i>	
J'autorise l'élève..... à faire acte de candidature à l'entrée en section sportive régionale de judo, au collège Flandre de La Madeleine, et affirme ainsi avoir pris connaissance du fonctionnement de celle-ci.	
Signature des parents :	Signature du professeur de club (ou du président) :

<i>Noter les 3 meilleurs résultats (FFJDA uniquement) obtenus ces 2 dernières années</i>				
Année	Catégorie d'âge	Catégorie de poids	Compétition	Classement



SECTION SPORTIVE REGIONALE  
**JUDO**  
COLLEGE FLANDRE - LA MADELEINE



## Calendrier des Inscriptions

Pour le 17 Avril 2009	Retour des Dossiers d'inscriptions	Seuls les dossiers complets seront pris en compte
Entre le 20 avril 2009 Et le 4 Mai 2009	Etude des candidatures à partir du dossier scolaire	Ne pas oublier de joindre les bulletins de l'année précédente ainsi que les bulletins des 2 premiers trimestres
Mercredi 13 Mai 2009	Tests d'évaluation Judo	Ces tests se dérouleront De 9h à 12h Au complexe sportif Dhinin rue G. Pompidou à La Madeleine
Semaine du 20 mai 2009	Etude des dérogations à la carte scolaire par l'inspection académique	Vous devez effectuer une demande de dérogation (formulaire à récupérer auprès de l'établissement où votre enfant est scolarisé)
Durant le mois de Juin 2009	Visite médicale obligatoire et retour de la fiche administrative d'inscription	La fiche administrative d'inscription vous sera envoyé durant le mois de Mai avec l'imprimé spécifique pour la visite médicale